

Langage oral

Au cycle 3, la progression dans la maîtrise du langage oral se poursuit en continuité et en étroite relation avec le développement de la lecture et de l'écriture.

Les élèves apprennent à utiliser le langage oral pour présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations ou un point de vue, pour débattre de façon efficace et réfléchie avec leurs pairs, pour affiner leur pensée en recherchant des idées ou des formulations qui nourriront un écrit ou une intervention orale. La maîtrise du langage oral fait l'objet d'un apprentissage explicite.

Les compétences acquises en expression orale et en compréhension de l'oral restent essentielles pour mieux maîtriser l'écrit ; de même, l'acquisition progressive des usages de la langue écrite favorise l'accès à un oral plus maîtrisé. La lecture à haute voix et la récitation de textes contribuent à leur compréhension. La mémorisation de textes nourrit l'expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques à réutiliser. Alors que leurs capacités d'abstraction s'accroissent, les élèves élaborent, structurent leur pensée et s'approprient des savoirs au travers de situations qui articulent formulations et reformulations orales et écrites.

Comme au cycle 2, le professeur porte une attention soutenue à la qualité et à la justesse des échanges. À l'occasion de tous les apprentissages comme lors des séances spécifiques dédiées, il veille à améliorer la capacité de chacun à dialoguer et à interagir avec les autres (jeux de rôle, débats régulés, etc.). La régularité et la fréquence des activités orales sont indispensables à la construction des compétences dans le domaine du langage oral. Ces activités prennent place dans des séances d'apprentissage qui n'ont pas nécessairement pour finalité première l'apprentissage du langage oral mais permettent aux élèves d'exercer les compétences acquises ou en cours d'acquisition et dans des séances d'entraînement spécifiques mobilisant explicitement des compétences de compréhension et d'expression orales. Dans ces séances spécifiques, les élèves doivent respecter des critères de réalisation, identifier des critères de réussite préalablement explicités par le professeur. Le langage oral étant caractérisé par sa volatilité, le recours aux enregistrements numériques (audio ou vidéo) est conseillé pour permettre aux élèves un retour sur leur oral ou une nouvelle écoute dans le cas d'une situation de compréhension orale.

Pour préparer et étayer leur prise de parole, les élèves utilisent des écrits de travail (brouillon, notes, plans, schémas, lexiques, etc.) qui organisent leur propos et des écrits supports aux présentations orales (notes, affiches, schémas, etc.).

Pour développer leur connaissance de la langue, ils s'approprient des formules, des tournures, des éléments lexicaux, mobilisés dans des situations diverses (débat, comptes rendus, etc.) qui exigent une certaine maîtrise de la parole et les amènent à comparer les usages de la langue, à l'oral et à l'écrit.

Attendus de fin de cycle

- écouter un récit et manifester sa compréhension en répondant à des questions sans se reporter au texte ;
- dire de mémoire un texte à haute voix ;
- réaliser une courte présentation orale en prenant appui sur des notes ou sur diaporama ou autre outil (numérique par exemple) ;
- participer de façon constructive aux échanges avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue.

Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu

Compétences et connaissances associées

- porter attention aux éléments vocaux et gestuels lors de l'audition d'un texte ou d'un message (segmentation, accentuation, intonation, discrimination entre des sonorités proches, etc.) et repérer leurs effets ;
- mobiliser son attention en fonction d'un but.
- identifier et mémoriser des informations importantes, leurs enchaînements, mettre en relation ces informations, avec les informations implicites ;
- repérer et prendre en compte les caractéristiques des différents genres de discours (récit, compte rendu, reformulation, exposé, argumentation, etc.), le lexique et les références culturelles liés au domaine du message ou du texte entendu ;
- repérer d'éventuelles difficultés de compréhension, savoir les verbaliser et trouver des moyens d'y répondre ;
- exercer une vigilance critique par rapport au langage écouté.

Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève

- pratique de jeux d'écoute (pour réagir, pour comprendre, etc.) ;
- écoute à partir de supports variés (textes lus, messages audio, documents vidéo, leçons magistrales) et dans des situations diverses (écouter un récit, un poème, développer sa sensibilité à la langue ; écouter et voir un documentaire, une émission, confronter des points de vue, analyser une information, etc.) ;
- restitution d'informations entendues ;
- utilisation d'enregistrements numériques, de logiciels dédiés pour travailler sur le son, entendre et réentendre un propos, une lecture, une émission ;
- explicitation des repères pris pour comprendre (intonation, identification du thème ou des personnages, mots clés, reprises, liens logiques ou chronologiques, etc.) ;
- activités variées permettant de manifester sa compréhension : répétition, rappel ou reformulation de consignes ; récapitulation d'informations, énoncé de conclusion ; reformulation, rappel du récit ; représentations diverses (dessin, jeu théâtral, etc.) ; prise de notes.

Parler en prenant en compte son auditoire

Compétences et connaissances associées

- mobiliser les ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris ;
- organiser et structurer le propos selon le genre de discours ; mobilisation des formes, des tournures et du lexique appropriés (conte ou récit, compte rendu, présentation d'un ouvrage, présentation des résultats d'une recherche documentaire ; description, explication, justification, présentation d'un point de vue argumenté, etc.) ;
- utiliser les techniques de mise en voix des textes littéraires (poésie, théâtre en particulier) ;
- utiliser les techniques de mémorisation des textes présentés ou interprétés.

Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève

- activités d'articulation, de diction, de maîtrise du débit, du volume de la voix, du souffle, travail sur la communication non-verbale : regard, posture du corps, gestuelle, mimiques, etc. ;
- formulations de réactions à des propos oraux, à une lecture, à une œuvre d'art, à un film, à un spectacle, etc ;
- justification d'un choix, d'un point de vue ;
- partage d'émotions, de sentiments ;
- apprentissage de techniques pour raconter, entraînement à raconter des histoires (en groupe ou au moyen d'enregistrements numériques) ;
- travail de préparation de textes à lire ou à dire de mémoire ;
- entraînements à la mise en voix de textes littéraires au moyen d'enregistrements numériques ;
- réalisation d'exposés, de présentations, de discours ;
- utilisation d'oraux et d'écrits de travail (brouillons oraux et écrits, notes, fiches, schémas, plans, etc.) pour préparer des prises de parole élaborées ;
- constitution d'un matériau linguistique (mots, expressions, formulations) pour les présentations orales ;
- utilisation d'écrits supports pour les présentations orales (notes, affiches, schémas, présentation numérique) ;
- enregistrements audio ou vidéo pour analyser et améliorer les prestations.

Participer à des échanges dans des situations diverses
(séances d'apprentissage ordinaire, séances de régulation de la vie de classe,
jeux de rôles improvisés ou préparés)

Compétences et connaissances associées

- prendre en compte la parole des différents interlocuteurs dans un débat et identifier les points de vue exprimés ;
- présenter une idée, un point de vue en tenant compte des autres points de vue exprimés (approbation, réfutation, apport de compléments, reformulation, etc.) ;
- respecter les règles de la conversation (quantité, qualité, clarté et concision, relation avec le propos) ;
- mobiliser des expressions et des formules qui engagent celui qui parle (savoir exprimer un refus, exprimer une demande, présenter ses excuses, remercier) ;
- mobiliser des stratégies argumentatives : recours à des exemples, réfutation, récapitulation, etc. ;
- développer le lexique en lien avec le domaine visé.
- savoir construire son discours (organisation du propos, enchaînement des phrases) ;
- savoir mobiliser des moyens d'expression (lexique, formules, types de phrase, etc.) ;
- savoir mettre à distance son expérience et mobiliser des connaissances (formulation et reformulation, explicitation des démarches, des contenus, des procédures, etc.).

Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève

- entraînement à l'utilisation d'expressions et de formules qui engagent le locuteur sous forme de jeux de rôle ;
- préparation individuelle ou à plusieurs des éléments à mobiliser dans les échanges (idées, arguments, matériau linguistique : mots, expressions, formulations) ;
- interviews (réelles ou fictives) ;
- débats, avec rôles identifiés ;
- recherche individuelle ou collective d'arguments pour étayer un point de vue, d'exemples pour l'illustrer ;
- tri, classement des arguments ou des exemples trouvés.
- mémorisation de l'organisation du propos, convocation des idées au moment opportun ;
- préparation entre pairs d'une participation à un débat (préparation des arguments, des exemples, des formules, du lexique à mobiliser, de l'ordre des éléments à présenter ; entraînement à la prise de parole) ;
- récapitulation des conclusions, des points de vue exprimés.

Adopter une attitude critique par rapport à son propos

Compétences et connaissances associées

- élaborer les règles organisant les échanges ; repérer le respect ou non de ces règles dans les propos d'un pair, aider à la reformulation ;
- prendre en compte les critères d'évaluation explicites élaborés collectivement pour les présentations orales ;
- être capable d'autocorrection après écoute (reformulations) ;
- comparer le fonctionnement de la syntaxe de la langue orale (prosodie, juxtaposition, répétitions et ajustements, importance des verbes) avec celle de la langue écrite.

Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève

- participation à l'élaboration collective de règles, de critères de réussite concernant des prestations orales ;
- mises en situation d'observateurs (« gardiens des règles ») ou de co-évaluateurs (avec le professeur) dans des situations variées d'exposés, de débats, d'échanges ;
- analyse de présentations orales ou d'échanges à partir d'enregistrements ;
- collecte de corpus oraux (enregistrements à partir de situations de classe ou de jeux de rôle) et observation de la langue ;
- préparation des prises de parole sous forme de notes, schémas, supports numériques, etc. qui tiennent compte de la spécificité de l'exercice oral.